

#GroupeAGRICA

## Communiqué de Presse

- Lutte contre le gaspillage alimentaire -  
**Les Trophées AGRICA ont 10 ans !**



Paris, le 13 janvier 2025 - Le Groupe AGRICA célèbre cette année dix ans d'engagement en faveur de la réduction du gaspillage alimentaire. L'appel à candidatures pour l'édition spéciale anniversaire des Trophées AGRICA est officiellement lancé. Depuis 2015, ils ont déjà récompensé 47 projets exemplaires à travers la France. Cette édition anniversaire est l'occasion pour AGRICA de valoriser les acteurs engagés dans des solutions concrètes pour réduire le gaspillage alimentaire.

- **Un engagement pour une alimentation durable**

Acteur engagé sur le temps long auprès du monde agricole et agroalimentaire, AGRICA poursuit, à travers ces trophées, un double objectif : soutenir des projets concrets qui répondent aux enjeux environnementaux et économiques de la filière, tout en valorisant les savoir-faire et les bonnes pratiques qui participent à la pérennité de l'agriculture et de ses acteurs.

- **Les candidatures ouvertes jusqu'au 7 mars 2025**

Les porteurs de projets, associations, entreprises ou collectivités territoriales engagées dans cette cause essentielle qu'est la lutte contre le gaspillage alimentaire, peuvent déposer leur dossier de candidature, disponible [ici](#), à l'adresse [trophees@groupagric.com](mailto:trophees@groupagric.com) ou l'envoyer par courrier à : Trophées AGRICA 2025 - Département Communication - Groupe AGRICA - 21 rue de la Bienfaisance - 75382 Paris Cedex 08.

## Une chance à saisir pour les initiatives engagées :

Chaque lauréat recevra une dotation financière pour soutenir le développement de son projet. Il bénéficiera en outre d'une visibilité accrue grâce à un reportage vidéo et à des articles publiés sur les supports du Groupe AGRICA. Enfin, tous auront l'opportunité de présenter leur projet lors de la cérémonie de remise des prix qui se tiendra en juin 2025 à Paris.

### ▪ Quels critères pour être sélectionné ?

Les projets seront évalués sur leur originalité, leur efficacité technique et sociale, leur impact et leur caractère reproductible. Une attention particulière sera portée à l'éducation et à la sensibilisation autour de la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Pour en savoir plus sur les éditions précédentes : <https://www.groupagric.com/qui-sommes-nous/gaspillage-alimentaire>

### À propos du Groupe AGRICA

[www.groupagric.com](http://www.groupagric.com)

Le Groupe AGRICA est l'interlocuteur privilégié des entreprises et des salariés agricoles en matière de retraite complémentaire, d'épargne, de prévoyance et de santé. Avec plus de 700 000 bénéficiaires d'une pension de retraite complémentaire à ce jour et plus d'1,5 million de cotisants dans plus de 183 000 entreprises, AGRICA est le groupe de référence du monde agricole. Les entreprises clientes d'AGRICA appartiennent aux différents secteurs du monde agricole, tels que les entreprises de production, les coopératives, les organismes professionnels agricoles et activités connexes.

### CONTACT PRESSE

**Claire Cesbron**  
Groupe AGRICA  
Tél : 01.71.21.53.07.  
[communication@groupagric.com](mailto:communication@groupagric.com)

---

*En application de la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel, nous tenons à vous informer que vos données à caractère personnel font l'objet d'un traitement. Elles sont traitées dans une base de données nous permettant de créer des listes de contacts afin de pouvoir vous envoyer des communications.*

*Vous pouvez exercer vos droits en cliquant directement sur les liens ci-dessous :*

- Cliquez ici pour exercer votre droit à l'effacement permettant le retrait de vos données de la base de données
- Cliquez ici pour exercer votre droit de portabilité
- Cliquez ici pour exercer votre droit d'accès et de rectification
- Cliquez ici si vous souhaitez ne plus recevoir de communiqués de presse, ou de communication de notre part

*Vous pouvez également exercer vos droits en vous adressant au Délégué à la Protection des Données du Groupe AGRICA par courrier électronique à l'adresse : [dpo.blf@groupagric.com](mailto:dpo.blf@groupagric.com) ou par courrier postal à l'adresse : Groupe AGRICA, Direction Déléguée Maîtrise des Risques, 21, rue de la Bienfaisance, 75382 Paris Cedex 08.*